

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 15 mars 2022 à 19 h.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère ;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller ;
- M. Stéphan Roy, conseiller.

CITOYENS PRÉSENTS : M. Noel Jacob, Mme Lyne Aubé,
Mme Denyse Hébert, M. Claude Ferland

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

- Mme Manon Lampron, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2022-03-09
Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 15 mars 2022 à 19h, soit adopté avec les ajouts suivants au varia :

- T4, relevés 1 et comptes de taxes ;
- Avis juridique recommandée par le MAMH

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-10
Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 février 2022.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 28 février 2022 à 20h, est approuvé tel que rédigé.

La lecture de ce procès-verbal par la greffière-trésorière par intérim n'est pas nécessaire, une copie du projet ayant été remise à chacun des membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance et tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-011

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2022.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stéphan Roy

APPUYÉ par le conseiller André Masson

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 8 mars 2022 à 20h, est approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions réservée au public.

Des questions sont posées concernant la séance extraordinaire qui a eu lieu le 28 février 2022.

Des questions sont également posées concernant l'embauche de la nouvelle inspectrice municipale.

RÉSOLUTION 2022-03-012

Désignation d'une personne pour agir au nom de la municipalité.

ATTENDU l'absence d'une durée indéterminée de la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité ;

ATTENDU la nomination de madame Manon Lampron au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson

APPUYÉ par le conseiller Stéphan Roy

DE NOMMER madame Manon Lampron comme personne désignée pour agir au nom de la municipalité auprès des divers organismes et intervenants ;

DE L'AUTORISER à signer les différents documents nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-013

Entente avec la Municipalité de St-Dominique

ATTENDU l'absence d'une durée indéterminée de l'inspecteur municipal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux

APPUYÉ par le conseiller André Masson

D'ACCEPTER l'entente avec la Municipalité de St-Dominique-du Rosaire pour le partage d'un service d'inspecteur municipal ;

D'AUTORISER Manon Lampron directrice générale et greffière-trésorière par intérim à signer ladite entente.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-014

Demande d'un avis juridique à la FQM sur l'enregistrement des séances de travail et l'accès aux ordinateurs des employés.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy

DE DEMANDER un avis juridique à la Fédération des Municipalités du Québec sur les sujets suivants :

- L'enregistrement des séances de travail ;
- L'accès aux ordinateurs de la Municipalité en cas d'absence prolongée des employés ;

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-015

Adoption des comptes payés et à payer

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy

APPUYÉ par le conseiller André Masson

QUE la liste des comptes à payer est approuvée telle que présentée.

Comptes à payer : 582 772.60 \$

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-016

Arboretum – demande au Fonds projets structurants de la MRC d'Abitibi.

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet dans le cadre du Fonds Projets Structurants de la MRC d'Abitibi ;

ATTENDU QUE le projet consiste à améliorer les infrastructures de l'Arboretum de Trécesson ;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière doit être déposée au plus tard le 6 mai 2022 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stéphan Roy

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion

QUE la demande d'aide financière soit déposée au Fonds Projets Structurants de la MRC d'Abitibi ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à signer tout document en lien avec le projet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-017

Arboretum – demande au Fonds touristique de la MRC d'Abitibi.

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet dans le cadre du Fonds Touristique de la MRC d'Abitibi ;

ATTENDU QUE le projet consiste à améliorer les infrastructures de l'Arboretum de Trécesson ;

ATTENDU QUE la demande d'aide financière doit être déposée au plus tard le 18 mars 2022 ;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stéphan Roy

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion

QUE la demande d'aide financière soit déposée au Fonds Projets Structurants de la MRC d'Abitibi ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim soit autorisée à signer tout document en lien avec le projet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2022-03-018

Adoption du règlement n° 221-291 déterminant les taux de taxes pour l'année financière 2022.

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil le 8 mars 2022;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné au préalable le 8 mars 2022;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron

D'ADOPTER le règlement n° 2021-291 déterminant les taux de taxes pour l'année financière 2022.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RAPPORT DU MAIRE

Ghislain Nadeau

- Il a eu des discussions avec Mme Mélanie Boyer concernant les droits que la municipalité doit payer pour les bancs de graviers ;
- Il a eu des conversations téléphoniques avec l'entreprise Galarneau concernant des factures à payer ;
- Il a eu une discussion avec Mme Mélanie Falardeau concernant les gaz à effet de serre ;
- Il a eu des discussions avec la CNESST ;
- Il a rencontré certains citoyens avec le conseiller André Masson ;
- Le 3 mars, il a participé à une séance extraordinaire à la MRC ;
- Il a eu une rencontre téléphonique avec la députée Suzanne Blais ;
- Il a participé à deux séances d'accompagnement du MAMH ;
- Il a participé à des séances de travail avec les membres du conseil ainsi qu'aux séances extraordinaires qui ont eu lieu en février et mars.

RAPPORT DE L'ÉLU

André Masson, conseiller 1.

- Il a participé à la recherche d'un inspecteur par intérim ainsi que d'un directeur général par intérim ;
- Il a participé à la tenue d'une séance extraordinaire pour l'embauche d'une directrice générale par intérim ;
- Il a participé à deux séances d'accompagnement du MAMH ;
- Création de deux adresses électroniques ;
- Il a été nommé administrateur des comptes par la banque et a ensuite créé un profil pour le comptable ;
- Il a participé à une séance de travail du conseil ;
- Il a participé à la séance ordinaire du conseil ;
- Il a participé à la séance du budget ;
- Il a participé à la négociation du contrat de l'inspectrice municipale par intérim ;
- Il a recherché un service d'appel téléphonique ;
- Il a eu des entretiens avec des citoyens ;

- Il a eu des communications avec la députée, le MAMH, la FQM, différents fournisseurs, la CNESST ;

- Il a fait la rédaction d'une lettre aux citoyens

Les membres du conseil profitent de l'occasion pour remercier M. Masson pour le travail qui a été accompli.

RAPPORT DE L'ÉLU

Nadia Caron, conseillère 2.

- Elle a participé à la séance de travail pour la préparation du budget ;
- Elle a participé à la séance de travail du 28 février ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Elle a participé à la rencontre d'information qui a eu lieu avec le MAMH ;
- Elle a participé à la récolte d'informations diverses ;
- Elle s'est rendue à Amos pour consulter le plumitif ;
- Pour la séance extraordinaire qui a eu lieu le 8 mars, elle a eu des difficultés pour la connexion.

RAPPORT DE L'ÉLU

Nathalie Dion, conseillère 3.

- Elle a participé à la séance de travail pour la préparation du budget ;
- Elle a participé à la séance de travail du 28 février ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Elle a participé à la séance de travail du 8 mars ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Elle a participé à la rencontre d'information qui a eu lieu avec le MAMH ;
- Elle a aidé le conseiller André Masson pour plier les lettres envoyées aux citoyens ;
- Elle a eu des discussions avec certains citoyens concernant le travail accompli par les employés et bénévoles pour les patinoires et aimerait qu'un message soit inséré dans le prochain journal afin de les féliciter.

RAPPORT DE L'ÉLU

Martin Veilleux, conseiller 4.

- Il a participé à la séance de travail pour la préparation du budget ;
- Il a participé à la séance de travail du 28 février ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Il a participé à la séance de travail du 8 mars ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Il a participé à la rencontre d'information qui a eu lieu avec le MAMH.

RAPPORT DE L'ÉLU

Rémi Roy, conseiller 5.

- Il a participé à la séance de travail du 28 février ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Il a participé à la séance de travail pour la préparation du budget ;
- Il a participé à la rencontre d'information qui a eu lieu avec le MAMH.

RAPPORT DE L'ÉLU

Stephan Roy, conseiller 6.

- Il a participé à la séance de travail du 28 février ainsi qu'à la séance extraordinaire qui a suivi ;
- Il a participé à la séance de travail pour la préparation du budget ;
- Il a participé à la rencontre d'information qui a eu lieu avec le MAMH ;
- Il a eu une conversation avec M. Vincent Bossé de la MRC d'Abitibi concernant le Fonds Forêt ;
- Il a fait des vérifications pour l'usine de filtration ;
- Il participera, dans les prochains jours à une rencontre pour le « Marchons courons à Trécesson ».

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

VARIA**COMMENTAIRES**

T4, relevés 1 et comptes de taxes

La conseillère, Nadia Caron demande des informations concernant les T4, relevés 1 et comptes de taxes.

RÉSOLUTION 2022-03-019

Avis juridique du MAMH concernant les ressources humaines.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Morin

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux

DE DEMANDER un avis juridique à la Fédération des Municipalités du Québec tel que recommandé par le MAMH sur le sujet suivant :

- Dossier des ressources humaines.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Claude Ferland pose des questions sur le règlement de taxation qui a été adopté.

RÉSOLUTION 2022-03-020

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 19h56.

GHISLAIN NADEAU, maire

MANON LAMPRON, directrice générale et greffière-trésorière par intérim